



Salon de Provence, le 10 septembre 2018

Lettre Ouverte

Le Bureau Local
Du SLP **FORCE OUVRIÈRE**
Du Centre de Détention
De Salon de Provence

A

Madame CONTE
Directrice
Du centre de détention
De Salon de Provence

Objet : Sécurité de l'établissement.

Madame la directrice,

Face à l'actualité récente de notre établissement, à laquelle l'ensemble des personnels et des intervenants ont dû faire face, **FORCE OUVRIÈRE** ne peut que se réjouir du professionnalisme des agents de notre établissement.

Toutefois, le **Syndicat Local Pénitentiaire FORCE OUVRIÈRE du Centre de Détention de Salon de Provence** tient à vous interpeller sur divers dysfonctionnements en matière de sécurité, voici quelques points importants relevés par notre organisation syndicale :

- **FORCE OUVRIÈRE** demande l'installation de portiques de sécurité dans les zones QI/QD et UCSA, qui seraient un moyen de contrôle supplémentaire nécessaire au bon fonctionnement de ces zones sensibles.
- **FORCE OUVRIÈRE** demande un contrôle des trousseaux de clés. En effet, certaines clés des trousseaux, utilisés chaque jour par le personnel d'étage, sont tordues, cassées ou ne servent plus. Ce contrôle permettrait de meilleures conditions de travail pour les agents.
- **FORCE OUVRIÈRE** demande des essais alarmes réguliers de l'ensemble du matériel API et Motorola. Les API qui sont fournies aux intervenants ne sont pas localisées. Quand aux Motorola, ceux-ci ne se déclenchent pas, mais encore indiquent un mauvais endroit. Le bon fonctionnement de ce matériel est une garantie incontournable pour les personnels au sein de notre établissement.

- **FORCE OUVRIÈRE** signale et alerte l'administration locale en ce qui concerne les consoles des PIC. En effet, les consoles sont défectueuses. En cas d'incident, comment faire si celles-ci ne fonctionnent pas correctement ?
- **FORCE OUVRIÈRE** demande à ce que l'ensemble des agents puissent bénéficier d'une formation sur l'utilisation de la borne incendie placée au PCI, souvent en défaut. En effet, aucune formation n'a été dispensée pour les personnels.
- **FORCE OUVRIÈRE** demande des listes quotidiennes, claires et simples, afin de contrôler les mouvements QSE. En effet, les mouvements vers le Quartier Socio Éducatif ne sont pas et ne peuvent pas être contrôlés, ce qui permet à n'importe quel détenu de se déplacer sur un mouvement QSE, de stagner au PCC ainsi que sur la zone QSE pendant ce mouvement. Le laps de temps de ce mouvement est l'occasion de rencontrer les autres bâtiments et de pouvoir faciliter le trafic, mais également de pouvoir se diriger vers le bâtiment A et l'USMP (anciennement UCSA) alors que ce service n'est pas ouvert.
- **FORCE OUVRIÈRE** demande une réelle réflexion sur le mouvement « Stade » du bâtiment C. En effet, un grand nombre de détenus stationnent au niveau du PIC du bâtiment C, ce qui ne permet aucune visibilité pour l'agent en poste. Si un incident majeur devait survenir lors de ce mouvement, il pourrait devenir rapidement dangereux et incontrôlable.
- **FORCE OUVRIÈRE** demande l'intervention plus régulière de la brigade cynophile les jours de parloirs familles.
- **FORCE OUVRIÈRE** demande des fouilles sectorielles réfléchies, rapides et organisées par la sécurité, permettant également le désencombrement des cellules. Ces fouilles étaient pratiquées auparavant mais n'existent plus. Pourquoi ?
- **FORCE OUVRIÈRE** demande à ce que les fouilles en service de nuit, s'effectuent avec une équipe dédiée pour cette opération ceci afin d'arrêter d'utiliser les agents qui ont des missions bien déterminées lors de leurs factions. En effet, comment est-il possible d'ordonner à un agent, lors de cette même nuit, d'effectuer la première ronde (ronde des feux) **SEUL** alors que celle-ci est censée être la ronde de contrôle des fermetures des portes de cellules ?
- **FORCE OUVRIÈRE** demande la mise en place de fouilles corporelles inopinées lors de la sortie des détenus de la Zone des ateliers. En effet, ce procédé devrait être obligatoire, notre organisation syndicale demande une réelle réflexion sur ce sujet. Par contre les 2 seuls surveillants en poste aux ateliers ne peuvent en assumer la faisabilité dans leur intégralité et les agents d'étages ne peuvent pas et ne doivent pas assumer cette mission supplémentaire.
- **FORCE OUVRIÈRE** constate de nombreuses sorties sous escorte vers les urgences de l'hôpital de Salon de Provence, des sorties non vitales. Multipliant les dangers pour les personnels de l'administration pénitentiaire, les personnels hospitaliers mais également pour les citoyens que nous devons protéger.
De plus, les agents en poste aux extractions médicales, sont obligés de passer par l'admission, lorsque leurs missions les font se déplacer sur l'hôpital Nord de Marseille et dans certains services. Cela augmente la durée de l'extraction médicale et oblige l'escorte à se diviser ; un agent seul pour la surveillance du détenu et le second agent doit procéder à l'admission en attendant au milieu des citoyens en attente d'admission.
- **FORCE OUVRIÈRE** constate que nous sommes toujours dans l'attente du chantier "filets anti-projection" promis par notre administration locale voilà plus de 3 ans. Qu'en est-il de la date de début des travaux ? Attendons-nous, un drame au sein de notre détention suite à une projection pour enfin réagir ?

- **FORCE OUVRIÈRE** alerte l'administration locale quant aux travaux en cours pour la réalisation des UVF. En effet, ces travaux permettent l'accès à de nombreux intervenants qui occasionnent de nombreux mouvements ainsi que du dépôt de matériels au sein de notre structure.

Le **Syndicat Local Pénitentiaire FORCE OUVRIÈRE du Centre de Détention de Salon de Provence** est surpris de voir des personnes travaillant sur ce chantier, prendre des photos avec des téléphones portables, à quelques mètres de la cour de promenade du bâtiment C, en dessous des cellules hébergeant la population pénale. Le contenu de ces téléphones est-il contrôlé avant leur sortie de l'établissement ?

En effet, l'incident récent sur l'établissement du Centre Pénitentiaire sud francilien, nous oblige à être encore plus vigilant.

- **FORCE OUVRIÈRE** constate que des intervenants mobilisent une échelle sur la guérite promenade du bâtiment C alors que plus de 30 détenus sont présents en promenade.
- **FORCE OUVRIÈRE** constate également qu'un chariot élévateur est resté collé sur la façade de notre établissement pendant plusieurs jours, et est resté branché, ce qui pouvait permettre de faire monter et descendre n'importe qui, du toit au sol.

Nous sommes un établissement pénitentiaire, un rappel des consignes claires est plus que nécessaire auprès des intervenants.

- **FORCE OUVRIÈRE** constate qu'il n'est malheureusement pas rare de voir des travaux extérieurs effectués sur un bâtiment sans que les agents, ni l'encadrement présents soient informés. Comme exemple, l'ouvrier pendu à un harnais qui apparaît à une fenêtre.
- **FORCE OUVRIÈRE** demande si l'administration locale a prévu des mesures concernant la sécurité des biens des personnels pénitentiaires. En effet dernièrement, de nombreux agents ont vu leurs véhicules personnels incendiés pendant le service de nuit. Aussi **FORCE OUVRIÈRE** dénonce le retrait de l'agent porterie en service de nuit par simple soucis d'économie. Avez-vous prévu des mesures permettant de multiplier des rondes policières ?

Pour **FORCE OUVRIÈRE**, il est grand temps d'établir des notes pour rappeler les mesures élémentaires de sécurité aux intervenants comme aux personnels.

Il serait dommage de voir dans les faits divers qu'un détenu s'est évadé à l'aide d'un harnais, d'une échelle en promenade ou à l'aide d'un chariot élévateur, sans être inquiété.

Madame la directrice, la détention est un quotidien difficile pour le personnel et nos conditions de travail doivent absolument s'améliorer.

Pour le **Syndicat Local Pénitentiaire FORCE OUVRIÈRE du Centre de Détention de Salon de Provence**, les manquements aux règles élémentaires de sécurité sont inacceptables, notre organisation syndicale est donc dans l'attente d'une action de votre part afin d'y remédier au plus vite.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez recevoir, Madame, l'expression de nos sentiments distingués.

**Le Bureau Local
Du SLP FORCE OUVRIÈRE
Du Centre de Détention
De Salon de Provence**